

0341794R
ACADEMIE DE MONTPELLIER
LPO LYCEE DES METIERS JEAN-FRANCOIS CHAMPOLLION
AVENUE DE FIGUIERES
34874 LATTES CEDEX
Tel : 0467136713

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 5
Numéro d'enregistrement : 52
Année scolaire : 2025-2026
Nombre de membres du CA : 27
Quorum : 14
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 22/06/2026

Réuni le : 01/07/2026

Sous la présidence de : Laurent Thieffaine

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Barcelone , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

☒ Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Echange avec Barcelone 2026-2027:

Les membres du CA valident le budget prévisionnel pour l'échange linguistique à Barcelone (Espagne) dans le cadre du projet Erasmus + pour 15 élèves de 2nde avec un budget global de 7280€

La participation des familles s'élèvera à 100€ compte tenu de l'attribution d'une subvention Erasmus pour financer la différence.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

BIEN_20252026_52_0341794R_260709154453

0340094T

ACADEMIE DE MONTPELLIER

RECTORAT ACADEMIE DE MONTPELLIER

31 RUE DE L'UNIVERSITE

34064 MONTPELLIER CEDEX 2

BORDEREAU D'INSTRUCTION

Objet de l'acte : Financement des voyages scolaires Echange avec Barcelo

Etablissement émetteur de l'acte : LPO LYCEE DES METIERS JEAN-FRANCOIS CHAMPOLLION-0341794R

Numéro de séance : 5

Numéro d'enregistrement de l'acte : 52

Année scolaire : 2025-2026

Pour le recteur, et par délégation du préfet de Région

Décision : Validation avec observations

Commentaire :

Pièce(s) jointe(s) : Non

Observations :

Observation n°1 : ANCIEN MODÈLE D'ANNEXE FINANCIÈRE : merci de bien vouloir utiliser le modèle d'annexe financière plus récent. Cf "annexe 1 - financement des voyages scolaires", dans la rubrique Accolad "sorties et voyages scolaires".